

## **DEVENIR MEMBRE DE TFO**

### **POURQUOI DEVENIR MEMBRE?**

En devenant membre, vous indiquez clairement votre soutien à la télévision francophone de l'Ontario. Votre contribution de membre permet à TFO de mieux remplir son mandat éducatif et culturel en Ontario car TFO est une chaîne sans publicité, donc non commerciale. Vous manifestez aussi votre appui à la programmation de qualité de TFO en ce qui a trait aux émissions pour enfants, aux affaires publiques en Ontario, pour le cinéma répertoire de TFO ainsi que pour ses nombreux documentaires, dramatiques et émissions musicales.

### **COMMENT DEVENIR MEMBRE?**

Vous disposez de plusieurs options. Vous pouvez choisir de faire votre contribution en envoyant votre chèque par la poste ou si vous le désirez, en ligne, en vous rendant à [tfo.org/membre](http://tfo.org/membre). Vous pouvez aussi choisir de faire une contribution ponctuelle ou mensuelle. Si vous désirez faire une contribution planifiée ou faire un don au nom de votre entreprise, veuillez nous contacter aux coordonnées suivantes :

Service de relations avec l'auditoire  
416.968.3536 ou 1.800.387.8435  
[vos\\_questions@tfo.org](mailto:vos_questions@tfo.org)

### **TFO A-T-ELLE UN STATUT D'ORGANISME CARITATIF?**

TFO est un organisme de charité reconnu. À ce titre, elle est autorisée à émettre des reçus de charité à des fins fiscales.

TEL 416.968.3536  
800.387.8435  
TELECO 416.968.8203

CP 3005 SUCCURSALE F  
TORONTO ON M4Y 2M5  
CANADA

21, RUE COLLEGE, BUREAU 600  
TORONTO ON M5G 2B3

**TFO.ORG**

## **COMMENT ANNULER VOTRE CONTRIBUTION?**

Vous pouvez à tout moment mettre fin à votre contribution mensuelle en nous contactant aux coordonnées ci-après. Cependant, une fois qu'une transaction est complétée, elle ne peut plus être annulée.

Service de relations avec l'auditoire

416.968.3536 ou 1.800.387.8435

[vos\\_questions@tfo.org](mailto:vos_questions@tfo.org)

## **POURQUOI SUIS-JE SOLlicitÉ À LA FOIS PAR TVO ET TFO?**

En 2007, TFO a obtenu son autonomie pleine et entière. À ce titre, elle dispose d'une direction et d'un personnel distincts, de son propre conseil d'administration et d'un budget qui lui est alloué par le gouvernement de l'Ontario. TFO ne sollicite que les personnes qui désirent préserver la qualité de sa programmation éducative et culturelle au service des Ontariens et des francophones d'ailleurs au Canada. Vous avez le choix d'appuyer TFO ou TVO, ou les deux.

## **TFO PARTAGE-T-ELLE SES LISTES D'ENVOI AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS?**

Les listes d'envoi peuvent être échangées avec d'autres organismes de bienfaisance à condition que le donateur ait consenti à l'échange et que les pratiques en matière de respect de la confidentialité et de la vie privée desdits organismes satisfassent TFO.

Les donateurs peuvent retirer ce consentement à tout moment en communiquant avec le service de relations avec l'auditoire.

## **PUIS-JE GARDER OU TRANSFÉRER MON NUMÉRO DE MEMBRE DE TVO?**

Si vous êtes déjà membre de TVO (la consœur anglaise de TFO), nous vous fournirons un nouveau numéro de membre. En effet, les bases de données des deux organisations sont séparées depuis que TFO est devenue une entité entièrement autonome en 2007.

## **LES REÇUS POUR DÉCLARATION FISCALE**

J'ai contribué moins de 20 \$, puis-je recevoir un reçu?

Nous ne fournissons pas de reçus pour les contributions de moins de 20 \$.

Quand vais-je recevoir mon reçu fiscal?

Vous recevrez votre reçu fiscal quelques semaines après chaque contribution. Cependant, si vous choisissez de faire des prélèvements mensuels (ou préautorisés), vous recevrez un reçu indiquant le montant total de la valeur de vos dons à la fin de l'année.

Je n'ai pas obtenu mon reçu fiscal. Que faire?

Veuillez communiquer avec notre service de relations avec l'auditoire :

Service de relations avec l'auditoire

416.968.3536 ou 1.800.387.8435

[vos\\_questions@tfo.org](mailto:vos_questions@tfo.org)

## **CONTRIBUTIONS EN LIGNE**

Le paiement en ligne est-il sécuritaire?

Les paiements électroniques faits sur notre site web sont traités avec sécurité et confidentialité.

Nous traitons avec des fournisseurs reconnus par les banques et services financiers du pays.

Chaque transaction est cryptée et aucune information confidentielle n'est divulguée.

TFO fait-elle de la sollicitation par télémarketing?

TFO n'autorise aucune entreprise de télémarketing à faire de la sollicitation en son nom.

Je ne veux pas inscrire mon numéro de carte de crédit sur un formulaire.

Si vous ne voulez pas inscrire votre numéro de carte de crédit sur un formulaire, vous pourrez soit le faire sur notre site Internet entièrement sécurisé ou appeler notre service de relations avec l'auditoire. Un responsable traitera votre don avec la plus grande discrétion.

416.968.3536 ou 1.800.387.8435

[vos\\_questions@tfo.org](mailto:vos_questions@tfo.org)

«Seulement les dons en dollars canadiens sont acceptés»

## **À QUEL ORDRE RÉDIGER LES CHÈQUES?**

Rédigez vos chèques à l'ordre de « TFO » et envoyez-les à l'adresse suivante :

TFO  
21, rue Collège  
C.P. 3005, succursale F  
Toronto, ON, M4Y 2M5  
Canada

## **JE DÉSIRES AVOIR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES DONS. QUE FAIRE?**

Contactez le service de relations avec l'auditoire aux coordonnées ci-dessous. Nous répondrons à toutes vos questions le plus rapidement possible.

Service de relations avec l'auditoire  
416.968.3536 ou 1.800.387.8435  
[vos\\_questions@tfo.org](mailto:vos_questions@tfo.org)